

A l'attention Madame Patricia GUIASTRENEC - ATRIUM GESTION PARIS 8

# PRESENTATION DE L'OFFRE

## My CHARGE

La solution de recharge pour les  
véhicules électriques

SDC - MONTJOUY - 12 RUE DU DOCTEUR KURZENNE - 78350 JOUY EN JOSAS





Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint notre proposition technique pour la mise en place d'une convention entre la copropriété et Bornes Solutions. Les atouts de notre solution :

- **Aucun investissement** pour la copropriété.
- **Une infrastructure évolutive** installée dès la 1<sup>ère</sup> demande de borne individuelle
- **Une convention non exclusive** pour une durée de **5 ans**.
- Bornes Solutions, propriétaire de l'infrastructure s'engage à **la maintenir** notamment pour répondre aux différentes évolutions du marché et de la réglementation pendant toute la durée de la convention.

Nous vous décrivons, dans les chapitres suivants, le détail de notre proposition technique à savoir :

- **Le détail technique de notre offre :**
  - La description de l'infrastructure électrique qui sera mise en place dans les parties communes
  - Notre proposition individuelle de borne de recharge
  - Les options complémentaire d'électrification d'un box
- **Le déroulement de la prestation :**
  - Process d'accompagnement du syndic et du Conseil syndical
  - Description des travaux et déroulement des travaux
  - Les garanties de la prestation
  - Photomontage et schéma d'implantation des équipements
- **Les conditions tarifaires pour l'abonné :**
  - Détail du prix de la borne de recharge
  - Détail du forfait mensuel
  - Synthèse sur les conditions contractuelles.



**Les copropriétaires** ont des questions sur nos solutions de recharge, les prix, le marché du véhicule électrique,...?

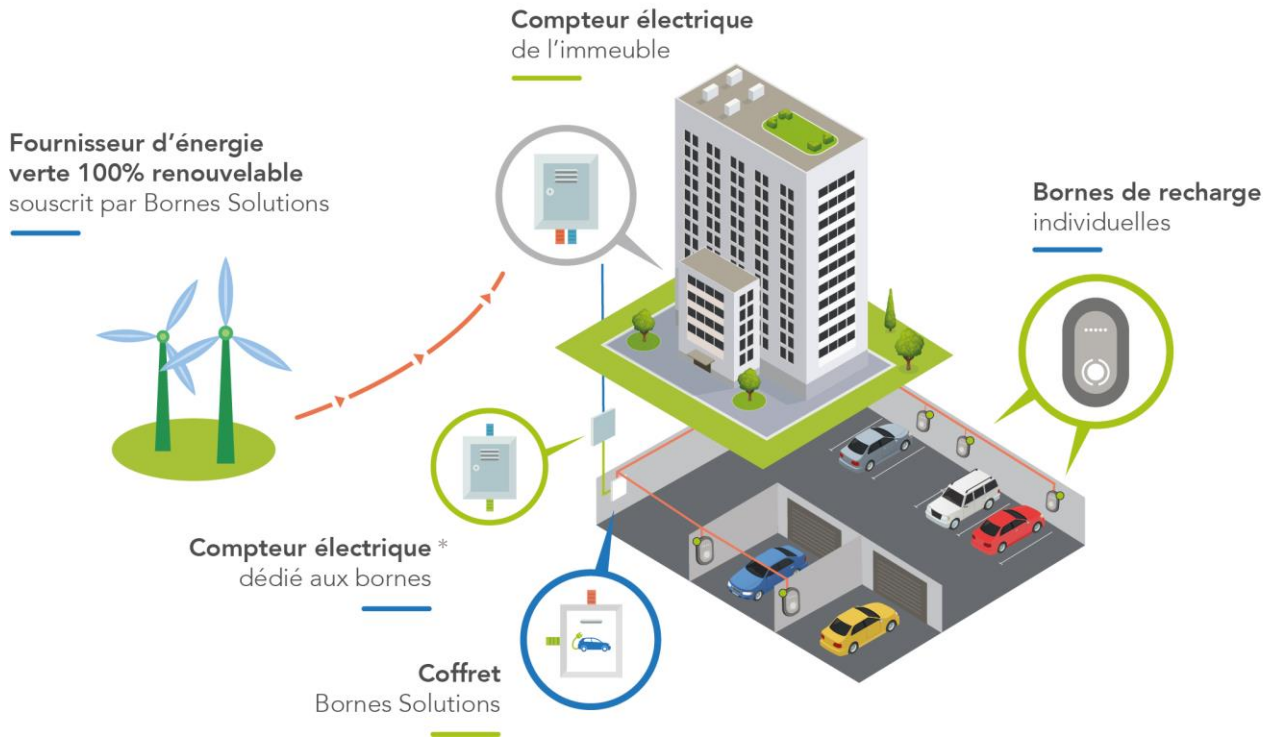
Une équipe d'expert dédiée leur répond au **09.72.15.05.99**



# I. Une infrastructure électrique évolutive

## 1. Une infrastructure électrique évolutive financée par Bornes Solutions

Bornes Solutions équipe à ses frais une installation électrique permettant de raccorder les bornes individuelles. Nous nous occupons de l'intégralité des démarches et travaux, sans coût pour la copropriété.



Prestation	Détail	Qui finance ?
Création de l'infrastructure	Compteur électrique, coffret et câbles	Pris en charge par Bornes Solutions
Travaux exceptionnels	Travaux spécifiques à la copro	Votre parking n'est pas concerné
Maintenance	Maintenance annuelle des installations	Pris en charge par Bornes Solutions
Energie	Contrat fourniture énergie	Pris en charge par Bornes Solutions

\* Si la puissance du compteur électrique de l'immeuble le permet, nous préconisons d'utiliser le compteur existant pour optimiser les délais.

## II. Offre individuelle Borne de recharge

### 1. Des bornes robustes financées par les copropriétaires<sup>1</sup>

Prestation	Détail	Tarif
Forfait d'installation	Achat Borne de recharge + Participation frais d'installation	À partir de 490 € <sup>2</sup>
Participation travaux exceptionnels	Place en extérieur (cheminement de câble et Support)	590 €
Options	Borne puissance 11 kVA ou 22 kVA	Sur devis

#### Voir détail des conditions financières en annexes

<sup>1</sup>Les tarifs indiqués correspondent à des tarifs pour des copropriétaires résidents dans un immeuble de plus de deux ans (TVA Réduite à 5,5%) – Pour les autres cas contactez-nous

<sup>2</sup>Prix à payer de 1017,60 € pour une borne 3,7kVA après déduction de l'aide ADVENIR. Soit un coût total de 490€ après déduction de notre offre de bienvenue avec 4 mois de forfait offert et remboursement du crédit d'impôt de 300€ dont vous pouvez bénéficier (sous réserve de vos conditions fiscales).

### 2. Des Forfaits tout inclus (Energie & services)

My  
CHARGE

Des Forfaits jusqu'à 3x moins cher  
que l'équivalent en carburant !



#### Principales conditions :

Prix TTC / Forfait mensuel incluant l'énergie avec recharge en heures creuses 10h00 par jour / Option recharge heures pleines à 2,5€TTC/ Durée d'engagement de 12 mois / Offre groupée : Un mois de forfait dès 4 utilisateurs

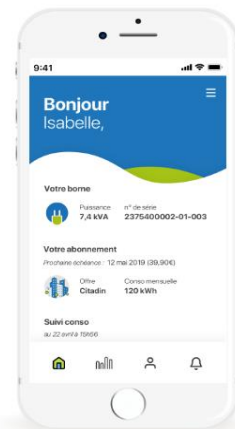
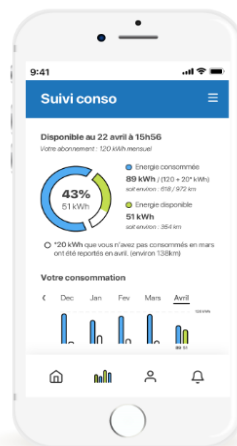
## II. Offre individuelle Borne de recharge

### 3. Une application dédiée

Inclue dans le forfait, chaque abonné aura un accès à une application mobile lui permettant de suivre :

- Les délais de réalisation de la prestation
- Son forfait
- Les factures

Et de bénéficier d'une Foire aux Questions, d'un formulaire contact,...



## III. Offre individuelle Electrification Box

### • Option Electrification du box

Les Boxs peuvent être électrifiés avec l'installation d'un luminaire, prise électrique (hors recharge véhicule électrique) et la motorisation de la porte du box (sous réserve de compatibilité de la porte).

L'électrification du box est indépendante de l'installation d'une borne.



Type d'installation	Description	Tarif
<b>Electrification simple</b>	Forfait de base incluant les protections électriques, le compteur pour la refacturation, le câble depuis le coffret électrique d'étage et une prise électrique limitée à 10A.	590€ TTC + 9€* TTC mensuel
<i>Option Eclairage</i>	<i>Installation éclairage LED avec interrupteur</i>	<i>149€ TTC</i>
<b>Electrification simple + Motorisation</b>	Forfait de base incluant les protections électriques, le compteur pour la refacturation, le câble depuis le coffret électrique d'étage et d'un moteur de porte de garage avec 2 télécommandes (sous réserve de faisabilité technique)	990€ TTC + 9€* TTC mensuel
<i>Option Prise</i>	<i>Prise normale type E/F pour recharge vélo électrique ou autre</i>	<i>70€ TTC</i>
<i>Option Eclairage</i>	<i>Installation éclairage LED avec interrupteur</i>	<i>149€ TTC</i>

\*Remise de 4€ sur le forfait Box ZEN en cas d'abonnement à une borne de recharge



## IV. UN PROCESS ACCOMPAGNEMENT

SIMPLIFIE AVEC



### POUR LA COPROPRIETE

#### Visite technique

Visite du dispositif électrique actuel, du parking et des emplacements futurs des installations électriques.



#### Présentation de l'offre

Descriptif de l'offre ou des offres proposée (s) et des travaux.



#### Assemblée Générale

Offre présentée en AG et soumise au vote des copropriétaires.



#### Signature convention

Signature par le syndic



#### Travaux d'installation de l'infrastructure

### POUR L'UTILISATEUR

#### Demande individuelle

Chaque demandeur de borne communique ses coordonnées à BS

#### Contrat abonnement service

Chaque demandeur signe son contrat individuel pour sa borne

#### Travaux borne individuelle

#### Facturation





## V. DESCRIPTION DES TRAVAUX

### 1. Alimentation électrique / Point de livraison

BORNES SOLUTIONS installera un nouveau point de livraison ENEDIS (Compteur) à l'emplacement proposé sur le plan en annexe (l'emplacement devra être confirmé par l'étude ENEDIS). L'abonnement électrique sera souscrit au nom de BORNES SOLUTIONS.



### 2. Coffret électrique MyCharge

Un coffret électrique MYCHARGE sera installé dans les parties communes à l'emplacement figurant sur les plans en annexe. Ce coffret électrique sera raccordé depuis le point de livraison ENEDIS par un câble électrique cheminant dans les chemins de câbles existants ou à créer.



Le coffret sera installé de façon à ne pas gêner la circulation des voitures et des piétons. Il sera fermé à clé.

Les disjoncteurs (magnéto thermique), Disjoncteurs différentiels (Haute Immunité ou ASI) et les sous-compteurs individuels seront installés à l'intérieur de ce coffret. Un gestionnaire d'énergie avec raccordement Data permettant de piloter l'installation et de remonter les informations de consommation y sera également installé.



### 3. Chemin de câble

Les chemins de câble installés seront de type Cablofil (semi ouvert). Les chemins de câble seront installés à fur et à mesure des besoins d'installation des bornes. En fonction de la place disponible dans les chemins de câbles existants, ces derniers seront utilisés pour le cheminement des câbles.



### 4. Desserte des places / Installation des bornes

Les câbles chemineront du coffret électrique MyCharge vers les bornes via les chemins de câble. La desserte des places s'effectuera dans des tubes PVC de couleur grise.

Les bornes seront installées de préférence sur le mur du fond à une hauteur d'environ 1,30m pour permettre un stationnement du véhicule. Le cas échéant, les bornes seront fixées sur les poteaux du parking ou sur des supports métalliques à créer.

Les bornes seront installées sur l'emplacement des clients abonnés au fur et à mesure de leur souscription à l'abonnement.

### 5. Raccordement Data

Afin de piloter le coffret électrique MyCharge à distance et d'assurer une qualité de service de recharge optimale, il est nécessaire d'installer un modem data. En fonction de la qualité du réseau, le modem ou le câble d'antenne pourra être déporté jusqu'à la rampe d'accès du parking. Les câbles chemineront dans des chemins de câble existants ou dans des tubes IRL.



## VI. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de création du compteur et création du coffret IRVE MyCharge seront réalisés après la signature du premier contrat d'un client abonné.

### 1. Planification des travaux

Les travaux seront planifiés en accord avec le syndic. Le planning d'intervention sera communiqué 48h00 à l'avance.



Les travaux de percement seront réalisés pendant les heures ouvrées (entre 8h00 et 17h30).



### 2. Réalisation des travaux

Les travaux seront réalisés par nos techniciens formés et qualifiés IRVE. Un état des lieux sera réalisé avant le démarrage des travaux et à la fin des travaux avec un représentant de la copropriété ou du syndic.



### 3. Zones d'intervention

Les zones d'intervention seront balisées le temps des travaux. Le nécessaire sera fait pour limiter la gêne de la circulation des voitures et des piétons. En cas de besoin, les travaux seront interrompus pour faciliter le passage.



### 4. Contrôle des travaux



A la fin des travaux d'installation du coffret électrique MyCHARGE, les travaux d'infrastructure seront contrôlés par l'organisme CONSUEL\* avant mise en service de l'énergie par notre fournisseur d'énergie.



# VII. QUALIFICATIONS & ASSURANCES

## 1. Qualification

BORNES SOLUTIONS est qualifiée IRVE en conception et installation/maintenance :



BORNES SOLUTIONS fait partie du groupe OCEA SMART BUILDING, présente sur toute le territoire français avec 27 agences de proximité.

## 2. Assurance

BORNES SOLUTIONS est assurée auprès du groupe ALLIANZ en responsabilité civile et décennale pour les travaux IRVE. BORNES SOLUTIONS souscritra une assurance pour les équipements installés dans la copropriété.



## 3. Achats des équipements électriques

Les équipements électriques sont achetés en France et disposent des différents agréments électriques français.



## 4. Ils nous font confiance





Principe de fonctionnement **My CHARGE** : Bornes Solutions investit dans l'installation d'une infrastructure de recharge partagée dans l'immeuble. L'utilisateur (Copropriétaire, Investisseur, locataire) achète sa borne de recharge auprès de Bornes Solutions qui l'installe et la raccorde sur l'installation partagée. Pour utiliser sa borne, l'utilisateur souscrit un abonnement à notre service de recharge qui inclut la fourniture de l'énergie.

### 1. Achat Borne de recharge

La borne de recharge est la propriété du demandeur après paiement du prix indiqué ci-dessous. La borne de recharge est garantie 2 ans pièces et main d'œuvre.

	PRISE 2,2 kW	BORNE 3,7 kW	BORNE 7,4kW	Commentaires
FACTURE TTC	1 671 €	1 934 €	2 090 €	Montant de la facture TTC
TVA <sup>1</sup>	10,00%	5,50%	5,50%	
TOTAL HT	1 519 €	1 834 €	1 981 €	
Prime ADVENIR	760 €	917 €	960 €	La Prime ADVENIR est avancée par Bornes Solutions
<b>NET A PAYER TTC</b>	<b>911,60 €</b>	<b>1 017,60 €</b>	<b>1 129,60 €</b>	<b>Montant à régler par le client lors de l'installation</b>
Crédit d'impôt <sup>2</sup>		300 €	300 €	Montant Crédit d'impôt restitué au client
Prix de revient	912 €	718 €	830 €	
Offre Bienvenue <sup>3</sup>	4 mois de forfait	4 mois de forfait	4 mois de forfait	4 mois de forfait offert
<b>Prix de revient suivant le Forfait :</b>				
Trotteur	860,00 €	666,00 €		Prix de Revient NET TTC de la borne de recharge pour le Client après déduction du Crédit d'Impôt et de l'Offre de Bienvenue
Découverte		638,00 €	730,00 €	
Petit Rouleur		618,00 €	710,00 €	
Citadin		570,00 €	670,00 €	
Urbain		530,00 €	630,00 €	
Globetrotteur		490,00 €	590,00 €	

<sup>1</sup> TVA à taux réduit de 5.5% pour les bornes de recharge, TVA à taux réduit de 10% pour les autres équipements suivant les articles 278-0 bis et 279-0 bis du CGI. Le parking doit être rattaché à un appartement à usage d'habitation et les travaux achevés depuis plus de 2 ans. Une attestation simplifiée N°1301-SD devra être signée en même temps que le bon de commande.

<sup>2</sup> Suivant article 200 quater du code général des impôts (CGI), vous pouvez bénéficier d'un Crédit d'impôt de 300€ prévu par la loi de finance 2020.

<sup>3</sup> Offre Bienvenue, pour vous permettre de profiter sereinement de votre véhicule électrique. Cette remise sera appliquée en vous offrant les abonnements du 4<sup>ème</sup> mois au 7<sup>ème</sup> mois inclus.

Toutes nos bornes sont équipées d'un système d'activation de la recharge par badge, avec 3 badges fournis

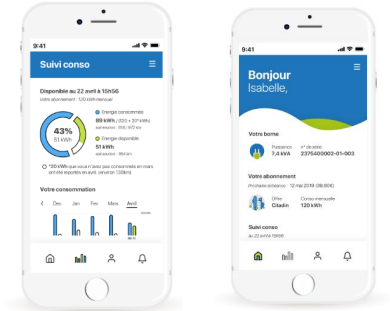
Pour toutes les questions, une équipe d'expert dédiée leur répond au **09.72.15.05.99**  
**Pour les propriétaires loueurs de parking**, les conditions fiscales étant différentes (TVA à 20% et CITE non applicable), nous consulter pour avoir les tarifs.  
**Pour les entreprises**, vos besoins étant différents, nous consulter pour des offres



## 2. Forfait Mensuel service My CHARGE

**Forfait jusqu'à 3x moins cher que l'équivalent en carburant !**

FORFAIT	Consommation mensuelle souscrite (kWh)	Forfait consommation	Puissance		
			Prise 2,2 TARIF (€ TTC)	3,7 kVA TARIF (€ TTC)	7,4 kVA TARIF (€ TTC)
Trotteur	30	2 500 kms/an	12,90	12,90	
Découverte	40	2 500 kms/an		19,90	24,90
Petit Rouleur	80	5 000 kms/an		24,90	29,90
Citadin	160	10 000 kms/an		36,90	39,90
Urbain	240	15 000 kms/an		46,90	49,90
Globetrotteur	320	20 000 kms/an		56,90	59,90



Application mobile incluse dans le forfait

### Offre groupée :

- Dès le 4<sup>ème</sup> abonné dans l'immeuble, 1 mois de service offert chaque année (à partir du forfait découverte).

### Principales conditions :

- Durée d'engagement de 12 mois. Nos prix sont Toutes Taxes Comprises (TTC) suivant la TVA en vigueur.
- Païement des forfaits par prélèvement bancaire en début de période.
- Les kilométrages sont estimatifs sur la base d'une consommation de 16kWh/100km parcouru (12kWh pour le forfait Trotteur).
- Recharge pendant les périodes tarifaires Heures Creuses (HC) suivant les horaires précisés dans les conditions particulières avec une durée minimum de 10 heures par jour. Une option Recharge pendant les Heures Pleines (HP) est disponible au tarif 2.5€ TTC / mois.
- Report possible de la consommation sur un mois. En cas de dépassement de la consommation d'énergie sur un mois, le report s'effectuera automatiquement sur le mois suivant avant de dépasser le forfait. Le dépassement de forfait sera facturé au tarif 0.24 € TTC / kWh.
- L'augmentation de forfait est possible pour ajuster les besoins à la hausse. La réduction d'abonnement est possible une fois par an et sera facturée 49€ TTC.
- L'opérateur fera ces meilleurs efforts pour intervenir en cas de dysfonctionnement de l'installation avec une garantie d'intervention dans les 72H00 ouvrés.
- La puissance réelle disponible pour le Client pourra être limitée ponctuellement afin d'assurer un partage de la puissance totale disponible et la sécurité de l'infrastructure.
- Le Forfait Trotteur est réservé aux personnes équipée d'un véhicule 2 roues. Une copie du certificat d'immatriculation devra être fournie.
- Offre réservée aux personnes physiques sur le territoire Français. Nous consulter pour les offres réservées aux sociétés avec Numéro de SIRET.
- Pour des puissances de 11 ou 22kVA nous consulter pour un forfait adapté à vos besoins.